
LA POLITIQUE ENERGETIQUE DE LA REPUBLIQUE DU MALI

1

INTRODUCTION

L'élaboration de la Politique Énergétique Nationale a été dictée par les constats majeurs ci-après:

- Le besoin de recentrage des objectifs et des orientations stratégiques du Gouvernement;
 - La multiplicité des acteurs institutionnels publics et privés sans un cadre unique de référence; La sous exploitation des ressources énergétiques nationales;
 - L'utilisation peu rationnelle des sources d'énergie disponibles;
 - Le faible taux d'accès aux énergies modernes;
 - L'insuffisance de l'offre par rapport à la demande;
 - Le faible taux de couverture énergétique du pays.
-

2

INTRODUCTION

Le document de politique énergétique est essentiellement destiné à :

Préciser les relations entre la Politique Énergétique nationale et les Cadres et Orientations stratégiques retenus par le Gouvernement pour les différents secteurs économiques et sociaux du Mali ;

- o Favoriser la synergie des activités des principaux intervenants du secteur de l'énergie.
- o Orienter efficacement les interventions des acteurs publics, parapublics et privés du secteur de l'énergie pour le développement rapide, équilibré et durable du pays.
- o Établir une meilleure relation entre la disponibilité énergétique et le développement socio-économique national ;
- o Favoriser la synergie des activités des principaux intervenants du secteur de l'énergie ;
- o Assurer une meilleure adéquation entre l'offre et la demande énergétiques;
- o Améliorer le taux de couverture énergétique;
- o réduire les distorsions entre les zones couvertes.

L'Objectif Global, les Objectifs Spécifiques, les Axes Stratégiques et les mesures sous sectorielles de la PEN ont été définis sur la base d'une analyse des potentialités énergétiques nationales, des politiques et stratégies antérieurement mises en œuvre dans le secteur de l'énergie.

La Politique Énergétique du Mali a été adoptée par le Gouvernement en mars 2006. Elle sert de référence à tous les projets et programmes mis en œuvre au Mali dans le domaine de l'énergie.

ELEMENTS D'ANALYSE

1. Prise en compte des expériences, des études, projets et programmes mis en œuvre au Mali.
2. Évaluation des politiques et stratégies mises en œuvre dans le secteur énergétique sur la base d'une analyse du cadre institutionnel, législatif et réglementaire, des potentialités en ressources énergétiques nationales et de l'état de développement des différents sous secteurs de l'énergie.
3. Prise en compte des enjeux et acquis des principales réformes stratégiques effectuées par le Gouvernement tant aux plans politique, économique et social.
4. Choix de l'option de l'unification de la politique énergétique pour éviter que la dispersion institutionnelle de la gestion du secteur ne se traduise par l'incohérence et la dispersion des efforts.
5. Attention particulière accordée à la cohérence et l'efficacité de la nouvelle politique énergétique par la définition des objectifs réellement accessibles et des stratégies appropriées pour imprimer rapidement au secteur un développement rapide, équilibré et durable.
6. Prise en compte des politiques et stratégies énergétiques des communautés économiques sous régionales et régionales ainsi que des principales initiatives internationales.

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Principaux axes du développement socioéconomique: la lutte contre la pauvreté, le développement humain, le développement économique durable et le renforcement financier.

La mise en valeur des ressources naturelles et la transformation des potentialités en opportunités de développement constituent les défis majeurs à relever pour l'amorce d'un véritable développement durable au Mali.

La mise en œuvre d'un vaste programme de réformes économiques basé sur:

- i) le désengagement de l'État des activités productives et la privatisation des entreprises publiques;
- ii) l'amélioration de l'environnement pour les affaires;
- iii) la modernisation des procédures administratives du secteur public;
- iv) la mise en place de nouveaux cadres législatifs et réglementaires dans les secteurs.

La Lettre de Cadrage du 23 octobre 2003, adressée par le Président de la République au Premier Ministre, souligne l'importance accordée à « la valorisation du secteur rural » qui doit être « le moteur de l'économie du Mali en participant au décollage de l'agro-industrie ». Cette lettre précise également que la mise en valeur du monde rural passe par le renforcement des infrastructures dont « l'élargissement du parc énergétique, sa diversification et son extension aux zones rurales ».

POTENTIALITES ET BILANS ENERGETIQUES

Potentialités nationales en ressources énergétiques

Hydroélectrique : 20 sites d'hydroélectriques identifiés à travers le territoire national pour une puissance totale d'équipement d'environ 1050 MW ; 4 sites sont aménagés (représentant environ 25% du potentiel national), à savoir : Félou (0,6 MW, env. 3 GWh/an), Sotuba (5,2 MW, env. 40 GWh/an), Sélingué (44 MW, env. 200 GWh/an) et Manantali (200 MW, env. 800 GWh/an).

Solaire : l'irradiation solaire est de l'ordre de 5 à 7 kWh/m²/jour

Éolienne : la vitesse du vent dans les zones sahéliennes et sahariennes du pays varie de 3 à 7 m/s en moyenne annuelle.

Biomasse : Les surfaces totales des formations ligneuses sont estimées à près de 33 millions d'hectares
Résidus agro-industriels : le pays dispose chaque année d'importantes quantités de résidus agricoles et agro-industriels; d'un potentiel énorme de production d'huile végétale de substitution et d'alcool carburant.

Toute sa consommation d'hydrocarbures est importée à un coût d'approvisionnement prohibitif se répercutant négativement sur la balance nationale des paiements.

En dehors des formations forestières sur lesquelles pèsent grandement la pression de la demande et l'utilisation peu rationnelle du bois énergie, toutes les autres potentialités énergétiques du Mali sont à présent largement sous exploitées.

POTENTIALITES ET BILANS ENERGETIQUES (suite & fin) **Bilan de la consommation énergétique nationale**

La consommation énergétique globale du Mali était de 3.212.559 Tonne Équivalent Pétrole (tep) en 2002. Cette énergie provient principalement de la biomasse, des produits pétroliers et de l'électricité.

1. La biomasse : 81%
2. Les produits pétroliers : 16%
3. L'électricité : 3%.

Les Énergies Renouvelables (solaire, éolienne, micro/mini hydroélectricité etc.) sont actuellement utilisées à un niveau insignifiant.

Les secteurs d'utilisation de l'énergie:

- Ménages, environ 86%, dont 23% et 77% respectivement pour les ménages urbains et ruraux ;
- Transport, près de 10%, dont 88% et 9% respectivement pour les transports routiers et aériens ;
- Industries, environ 3%, dont la moitié est constituée de la consommation des industries extractives ;
- Agriculture, moins de 1%.

7

EVALUATION DES POLITIQUES ET STRATEGIES **Cadre institutionnel**

Un secteur de l'énergie géré sous 4 tutelles (Primature, MMEE, MEF, MEA), trois (3) services techniques centraux (DNE, DNGM, DNCN), un (1) service rattaché à la DNE (CNESOLER), quatre (4) services personnalisés (ONAP, AMARAP, AMADER, AUREP) et un (1) organe de régulation (CREE).

On relève notamment:

- Dispersion institutionnelle de la gestion publique de l'énergie
- Création très récente de certaines structures techniques (AMARAP, AMADER, AUREP),

Quelques opérateurs du secteur privé assurent le service public de l'électricité, (EDM-SA, SSD).

Organisations Inter-Gouvernementales (OIG) africaines intervenant dans le secteur de l'énergie dont le Mali est membre :OMVS, ALG, UEMOA, CILSS, CEDEAO, UA.

8

EVALUATION DES POLITIQUES ET STRATEGIES (suite)

Cadre législatif et réglementaire

De nombreux textes législatifs et réglementaires régissent le secteur de l'Energie au Mali.

- le sous secteur des Hydrocarbures;
- le sous secteur de l'Électricité;
- le sous secteur des Énergies Traditionnelles;
- le sous secteur de l'Énergie Nucléaire;
- le sous secteur des Énergies Renouvelables.

Ces textes législatifs et réglementaires se caractérisent par leur grand nombre qui est essentiellement lié à la diversité des sous - secteurs énergétiques (énergies traditionnelles, hydrocarbures, électricité, énergies renouvelables, énergie nucléaire) et au nombre important des départements ministériels et services techniques impliqués.

EVALUATION DES POLITIQUES ET STRATEGIES (suite)

Politiques et stratégies sous sectorielles

Énergies Traditionnelles

Les acquis des projets et programmes mis en œuvre dans le sous secteur des Énergies Traditionnelles bien que probants, restent fragiles et les rapports entre les acteurs et les partenaires stratégiques ne sont pas équilibrés.

Ce sous-secteur demeure si sensible et stratégique que le pilotage et la coordination des interventions doivent encore obéir à l'approche de service public.

Des contraintes restent à lever à court et moyen termes pour assurer un développement équilibré et durable du Sous secteur :

1. l'inadéquation de la fiscalité et des prix du bois avec les coûts réels de la ressource ligneuse
2. la faiblesse du contrôle forestier;
3. le fait que le bois énergie demeure défavorisé par rapport aux autres combustibles;
4. la répartition inégale des ressources ligneuses sur le territoire national;
5. l'Atteinte du capital forestier de certaines régions du pays;
6. le rythme de consommation de bois énergie supérieur à la capacité de régénération naturelle des massifs forestiers.

Les perspectives de la consolidation des acquis des projets et programmes mis en oeuvre et de leur extension à l'ensemble du territoire national sont bonnes

EVALUATION DES POLITIQUES ET STRATEGIES (suite)
Politiques et stratégies sous sectorielles

Hydrocarbures

On a relevé une franche progression des importations depuis les réformes opérées (libéralisation du sous-secteur, conditions d'importation des produits).

La demande prévisionnelle : 1.039.840 tonnes en 2010, 1.850.916 tonnes en 2015 et 3.294.630 tonnes en 2020.

La progression de la contribution du sous secteur dans les recettes douanières (31,6% en 2000 & 37,6% en 2004).

Le nouveau Code Pétrolier a été adopté par la Loi n°04/037 du 2 août 2004 en vue de créer un climat beaucoup plus propice au développement du potentiel pétrolier du pays.

Contraintes du sous-secteur des hydrocarbures:

- 1.difficultés inhérentes aux réseaux de transport
- 2.niveau élevé des taxes dans certains pays de transit
- 3.niveau élevé des différentiels de prix entre les axes pour certains produits
- 4.absence de stock national de sécurité.

Priorités du sous-secteur des hydrocarbures:

- 1.sécurisation de l'approvisionnement du pays
- 2.recherche de la baisse des coûts
- 3.amélioration de la coordination des différents services et organismes
- 4.reforcement des capacités humaines et matérielles des structures de régulation
- 5.meilleur suivi du sous secteur pour garantir une saine concurrence et assurer une bonne qualité des produits distribués
- 6.amélioration de la qualité des carburants,
- 7.constitution d'un stock national de sécurité en produits pétroliers.

11

EVALUATION DES POLITIQUES ET STRATEGIES (suite)
Politiques et stratégies sous sectorielles

Électricité

Le sous secteur de l'électricité se présente comme suit en 2004:

- 42 et 33 localités électrifiées respectivement par EDM.SA et les SSD
- 227,35 MW de puissance installée et 721 GWh de production
- 81 % de contribution de l'hydroélectricité
- 145 479 abonnés basse et moyenne tension
- 14% de taux d'accès à l'électricité
- tarif moyen de EDM.SA de 86 FCFA/kWh
- les auto producteurs d'énergie électrique totalisant une puissance installée de 97 MW

Les taux d'accroissement moyen annuel des principaux indicateurs (1994-2003) sont les suivants :

- +8,3% pour la production totale,
- +8,3% pour la production thermique,
- +11,4% pour la production hydroélectrique,
- +9,3% pour la distribution,
- +9,3% pour les abonnés,
- +8% pour la BT
- +9,4% pour la MT.

12

EVALUATION DES POLITIQUES ET STRATEGIES (suite)
Politiques et stratégies sous sectorielles

Électricité (suite)

Le Réseau Interconnecté (RI)

Les besoins en volume d'énergie (GWh/an) et en puissance de pointe (MW) du Réseau Interconnecté (RI):

- 712 GWh et 124 MW en 2005 ;
- 1 310 GWh et 230 MW en 2010 ;
- 2 110 GWh et 370 MW en 2015 ;
- 2 680 GWh et 465 MW en 2020.

Pour couvrir cette demande croissante d'énergie électrique du RI, l'offre du parc de production existant devra être renforcée prioritairement à travers l'aménagement échelonné des sites potentiels de centrales hydroélectriques de moyenne et grande capacité ainsi que l'interconnexion avec les réseaux électriques des pays de la sous région.

Les Centres Isolés (CI)

Les besoins en volume d'énergie (GWh/an) et en puissance de pointe (MW) de ces CI sont estimés comme suit :

- 90 GWh et 20 MW en 2005 ;
- 180 GWh et 40 MW en 2010 ;
- 300 GWh et 60 MW en 2015 ;
- 375 GWh et 80 MW en 2020.

Les besoins de la plupart de ces CI devront être assurés à travers le renforcement des parcs thermiques existants.

13

EVALUATION DES POLITIQUES ET STRATEGIES (fin)
Politiques et stratégies sous sectorielles

Électricité (fin)

Les atouts pour le développement normal du Sous secteur de l'Électricité:

- l'important potentiel national en hydroélectricité
- les opportunités d'interconnexion du réseau électrique national avec ceux des pays voisins.

Les principales contraintes du sous secteur:

- les incohérences et imprécision du contrat de concession électricité d'EDM.SA
 - la Non exécution du programme d'investissement assigné à EDM.SA
 - la faiblesse du rendement du système électrique de EDM.SA
 - la Cherté des tarifs d'électricité au regard de la capacité contributive des consommateurs.
-

14

EVALUATION DES POLITIQUES ET STRATEGIES (suite)
Politiques et stratégies sous sectorielles

Énergies Renouvelables

L'approche développée par le Gouvernement du Mali dans le domaine énergétique met l'accent sur l'équipement des points d'eau, la réfrigération, la cuisine et le transport et l'électrification du monde rural.

- plus d'un demi millier de pompes solaires Photo Voltaïque (PV)
- des dizaines de fours solaires, une dizaine d'éoliennes de pompage et quelques centaines de séchoirs sont installés
- une vingtaine de milliers de systèmes d'éclairage individuels sont en fonctionnement
- Les télécommunications utilisent de façon intensive les équipements ENR

Les projets et programmes exécutés (publics & privés) ont permis l'installation de beaucoup d'équipements d'ENR et d'assurer d'appréciables formations. Ils ont été fortement handicapés par les facteurs suivants :

- le manque d'approche participative efficiente
- le manque d'approche pour la vente de service au profit de la vente des équipements
- l'absence de cadre de cohérence (stratégie et plan directeur)
- l'insuffisance du service après vente
- l'absence de mécanismes de financement appropriés.

15

EVALUATION DES POLITIQUES ET STRATEGIES (suite)
Politiques et stratégies sous sectorielles

Énergies Renouvelables (fin)

Atouts du Sous secteur des Énergies Renouvelables :

- **l'existence d'un énorme potentiel (solaire, mini/micro électrique etc.)**
- Les efforts du Mali pour le développement des technologies ENR
- le rapprochement de l'évolution technologique des équipements ENR des préoccupations des utilisateurs
- l'Installation de plusieurs milliers d'équipements ENR sur le territoire national
- **l'existence d'un régime fiscal et douanier favorable au développement des ENR**

Barrières à utilisation à grande échelle des technologies ENR:

- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées
- la faible implication de la population dans le montage des projets
- **l'absence d'unités locales de production et de montage de composants des technologies d'énergie renouvelable**
- l'insuffisance des ressources financières de la population et de l'État
- **les difficultés d'accès aux crédits des promoteurs des technologies d'énergie renouvelable**
- le sous équipement des opérateurs du sous secteur des énergies renouvelables
- la taille réduite du marché national.

16

EVALUATION DES POLITIQUES ET STRATEGIES (suite)
Politiques et stratégies sous sectorielles

Energie Nucléaire

Depuis le démarrage en 1961 de la coopération technique entre le Mali et l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA). **Diverses technologies d'énergie nucléaire sont introduites et utilisées sur le territoire national.**

Jusqu'en 2002, cela se passait dans un contexte non réglementé avec pour corollaire, des risques réels pour les utilisateurs et bénéficiaires de ces technologies ainsi que l'environnement, sans oublier les entraves au développement normal de la coopération du Mali avec l'AIEA.

Les atouts suivants suscitent beaucoup d'espoirs :

- Engagement croissant du Gouvernement depuis environ 10 ans en faveur du sous-secteur nucléaire
- **Disponibilité continue de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) à poursuivre la coopération technique avec le Mali**
- **Noyau existant de personnel formé dans plusieurs institutions sectorielles nationales en STN**
- Équipements de base disponibles dans quelques instituts et centres nationaux de promotion Image du Mali nettement améliorée auprès de l'AIEA.

17

EVALUATION DES POLITIQUES ET STRATEGIES (suite)
Politiques et stratégies sous sectorielles

Energie Nucléaire (fin)

Le sous secteur souffre néanmoins des facteurs suivants :

- Préjugés généralisés contre les dangers de l'énergie atomique
- **Insuffisance d'information du public et des décideurs sur les acquis et les potentialités des technologies nucléaires au Mali**
- Faiblesse des ressources allouées à la mise en œuvre et à la coordination des projets et programmes de promotion des STN : personnel réduit, équipements et matériels rares et/ou non fonctionnels, budget inexistant
- **Enseignement insuffisant des STN dans le système scolaire et universitaire national**
- Faiblesse des données relatives aux sources de rayonnements ionisants (SRI) existant dans le pays
- **Inexistence de règlements, normes et guides suffisamment détaillés pour la gestion des questions liées aux rayonnements ionisants (transport, sources usées et déchets radioactifs, etc.)**
- Supports techniques réduits pour les activités de contrôle réglementaire des SRI.

18

EVALUATION DES POLITIQUES ET STRATEGIES (suite & fin)
Politiques et stratégies sous sectorielles

Maîtrise et économie d'énergie

Diverses activités ont été menées dans le cadre de la maîtrise et l'économie d'énergie avec l'appui technique et financier des partenaires au développement.

Pistes stratégiques identifiées pour une utilisation rationnelle de l'énergie :

- **cerner et corriger les mauvaises habitudes** (exploitation & consommation de toutes les formes d'énergie)
- **réduire les factures énergétiques des consommateurs**
- Améliorer l'efficacité des systèmes d'approvisionnement, de production et de consommation d'énergie
- Encadrer et soutenir toutes les initiatives en matière de maîtrise et d'économie d'énergie
- Concevoir et instaurer au niveau scolaire, des cours d'éducation

- **Instaurer une réglementation adéquates, afin d'établir des balises à la surconsommation et au gaspillage**
- Encourager, depuis le stade de conception des projets et plans de développement, la prise en compte des mesures d'économie d'énergie ;
- S'assurer de la vérité des prix de l'énergie, afin d'éviter des distorsions du marché et permettre aux décideurs de prendre des dispositions financières éclairées.

La mise en oeuvre cohérente et efficiente de ces pistes d'intervention requiert l'établissement et la mise à jour périodique d'un Programme National de Maîtrise et d'Économie d'Énergie (PRONAME).

LA POLITIQUE ENERGETIQUE DU MALI

Un (01) Objectif global

Quatre (04) Objectifs spécifiques

Sept (07) Principes directeurs

Douze(12) Axes stratégiques

Des Objectifs et mesures sous sectoriels

Politique Énergétique Nationale

Grandes orientations nationales en matière de développement socioéconomique

Le secteur de l'énergie revêt un caractère hautement transversal. Il a été pris en compte dans l'établissement de la présente Politique Énergétique, les politiques et stratégies, définies par le Gouvernement:

- 1. Les réformes économiques**
- 2. Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté**
- 3. La Politique Nationale de Protection de l'Environnement**
- 4. La Décentralisation**
- 5. Le Programme Décennal de Développement de l'Éducation**
- 6. Le Programme de Développement Sanitaire et Social**
- 7. La politique Nationale d'industrialisation**

Politique Énergétique Nationale

Objectif global

Sur la base d'une analyse des potentialités énergétiques nationales, des politiques et stratégies antérieurement mises en œuvre dans le secteur de l'énergie, les éléments ci-dessous de la Politique Énergétique nationale ont été retenus.

Objectif global de la Politique Énergétique

Contribuer au développement durable du pays, à travers la fourniture des services énergétiques accessibles au plus grand nombre de la population et favorisant la promotion des activités socioéconomiques.

Politique Énergétique Nationale

Objectifs spécifiques

Les **quatre (4) Objectifs Spécifiques (OS)** de la Politique Énergétique nationale :

- OS n°1 : **Satisfaire les besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et au moindre coût.**
- OS n°2 : **Assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques.**
- OS n°3 : **Renforcer les capacités d'orientation, de gestion, de contrôle et de pilotage stratégique du secteur de l'énergie ;**
- OS n°4 : **Renforcer pour le pays, les avantages de la coopération internationale dans le domaine de l'énergie.**
-

23

Politique Énergétique Nationale

Principes directeurs

Les projets, programmes et actions s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Énergétique du Mali doivent prendre en compte les principes ci-après :

- 1. La décentralisation**
 - 2. La libéralisation**
 - 3. L'approche programme**
 - 4. L'approche participative**
 - 5. La compétitivité**
 - 6. La cohérence transversale**
 - 7. Le Partenariat Public Privé**
-

24

Politique Énergétique Nationale

Axes Stratégiques de la Politique Énergétique

Les 12 Axes Stratégiques (AS) suivants sont retenus pour la Politique Énergétique Nationale :

- AS n°1 : **Élaboration et mise à jour des outils et systèmes de planification cohérents et performants pour le suivi dynamique de l'adéquation de l'offre et la demande pour les différents sous secteurs énergétiques.**
 - AS n°2 : **Préservation, élargissement et diversification de l'offre énergétique sur toute l'étendue du pays.**
 - AS n°3 : **Valorisation des ressources énergétiques nationales.**
 - AS n°4 : **Promotion des actions de maîtrise et d'économie d'énergie.**
 - AS n°5 : **Recherche des solutions durables et de moindre coût pour le développement des services énergétiques (production, transport, distribution, exploitation, maintenance).**
 - AS n°6 : **Promotion de la recherche/développement pour opérer une meilleure adaptation technologique au contexte socioéconomique du pays.**
-

25

Politique Énergétique Nationale

Axes Stratégiques de la Politique Énergétique

- AS n°7 : **Professionnalisation de la fourniture des services énergétiques pour optimiser leurs performances et minimiser les risques de ruptures de services et d'accidents.**
 - AS n°8 : **Prise en compte systématique de l'évaluation et l'atténuation des impacts environnementaux dans la conception, la réalisation et l'exploitation des infrastructures et équipements énergétiques.**
 - AS n°9 : **Établissement d'un cadre institutionnel, législatif et réglementaire adapté aux exigences de développement du secteur énergétique national.**
 - AS n°10 : **Promotion des mesures de renforcement des capacités en ressources humaines, matérielles et financières des acteurs publics, parapublics et privés du secteur de l'énergie.**
 - AS n°11 : **Promotion de la communication et la concertation entre les différents acteurs du secteur énergétique.**
 - AS n°12 : **Soutien et participation aux projets et programmes énergétiques sous régionaux, régionaux et internationaux.**
-

26

Politique Énergétique Nationale
Objectifs et Mesures sous sectoriels

Sous secteur des Énergies Traditionnelles

Les quatre (4) objectifs suivants sont retenus pour le Sous secteur des Énergies Traditionnelles :

1. **Gérer durablement l'offre d'énergie traditionnelle par la mise sous gestion communautaire de 1,5 millions d'hectares en 2010 et 3 millions en 2015;**
2. **Maîtriser la demande d'énergie traditionnelle ;**
3. **Réduire la contribution des combustibles ligneux dans la consommation énergétique globale du pays de 10% en 2010 et de 20% en 2015;**
4. **Améliorer le pilotage du sous-secteur.**

Ces objectifs sous sectoriels sont déclinés en douze (12) Mesures sous sectorielles

Politique Énergétique Nationale
Objectifs et Mesures sous sectoriels

Sous secteur des Hydrocarbures

Quatre (4) objectifs sont retenus pour le Sous secteur des Hydrocarbures

1. **Sécuriser l'approvisionnement du pays en hydrocarbures, notamment en augmentant les capacités de stockage du pays de 69 000 de mètres cube en 2005 à 150 000 en 2015 (231 000 en 2025) ;**
2. **Minimiser les coûts généralisés de la desserte nationale en hydrocarbures ;**
3. **Intensifier la recherche sur les hydrocarbures, les combustibles solides et gazeux sur le territoire national ;**
4. **Améliorer la gestion et les performances du sous secteur des hydrocarbures.**

Ces objectifs sous sectoriels sont déclinés en douze (12) Mesures sous sectorielles

Politique Énergétique Nationale **Objectifs et Mesures sous sectoriels**

Sous secteur de l'Électricité

Six (6) objectifs sont retenus pour le Sous secteur de l'Électricité :

1. **Sécuriser et accroître la couverture électrique du pays de 14% en 2004 à 45% en 2010 et 55% en 2015 ;**
2. **Porter le taux d'électrification rurale de 1% en 2005 à 12% en 2010 et 55% en 2015;**
3. **Maîtriser la demande d'énergie électrique ;**
4. **Améliorer la qualité des services électriques ;**
5. **Encourager et pérenniser l'intervention des investisseurs et opérateurs privés dans le secteur ;**
6. **Améliorer les conditions d'accès des services électriques aux populations et aux industries.**

Ces objectifs sous sectoriels sont déclinés en seize (16) Mesures sous sectorielles

Politique Énergétique Nationale **Objectifs et Mesures sous sectoriels**

Sous secteur des Énergies Renouvelables

Trois (3) Objectifs sont retenus pour le Sous secteur des Énergies Renouvelables ainsi qu'il suit :

1. **Promouvoir une large utilisation des technologies et équipements d'Énergie Renouvelable (ENR) pour accroître la part des ENR dans la production nationale d'électricité de moins de 1% en 2004 à 6% en 2010 et 10 % en 2015;**
2. **Créer les meilleures conditions de pérennisation des services d'Énergies Renouvelables ;**
3. **Rechercher des mécanismes de financement durables et adaptés aux Énergies Renouvelables.**

Ces objectifs sous sectoriels sont déclinés en treize (13) Mesures sous sectorielles.

Politique Énergétique Nationale
Objectifs et Mesures sous sectoriels

Sous secteur de l'Énergie Nucléaire

Deux (2) Objectifs sont retenus pour le Sous secteur de l'Énergie Nucléaire :

1. Promouvoir les applications pacifiques des technologies basées sur les rayonnements ionisants ;
2. Promouvoir la sûreté radiologique et la sécurité des sources radioactives et équipements associés sur le territoire national.

Ces objectifs sous sectoriels sont déclinés en dix (10) Mesures sous sectorielles

Politique Énergétique Nationale
Objectifs et Mesures sous sectoriels

Sous secteur de la Maîtrise et l'Économie d'Énergie

Trois (3) Objectifs sous sectoriels sont retenus pour la Maîtrise et l'Économie d'Énergie ainsi qu'il suit :

1. Créer et mettre à jour un système d'information et une banque de données énergétiques fiables ;
2. Promouvoir des actions de maîtrise de l'énergie et d'efficacité énergétique ;
3. Assurer un cadre de gestion efficace et durable de la maîtrise et de l'économie d'énergie.

Ces objectifs sous sectoriels sont déclinés en treize (13) Mesures sous sectorielles.

Politique Énergétique Nationale

Cohérence avec les politiques et stratégies énergétiques sous régionaux, régionaux et internationaux

1. L'Autorité du développement intégré de la région du Liptako-Gourma (ALG)
2. Le Comité Inter État de Lutte Contre la Désertification au Sahel (CILSS)
3. L'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS)
4. L'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)
5. L'Autorité du Bassin du Niger (ABN)
6. La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
7. L'Union Africaine (UA)
8. Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)
9. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

Politique Énergétique Nationale

Moyens de mise en œuvre

Structures

Structures exécutives

Les principales actions recommandées sont :

1. Recentrer et renforcer les structures publiques et privées existantes peu performantes;
2. Créer des structures adéquates pour prendre en charge les domaines du secteur non gérés ou mal gérés notamment la vérification et le contrôle des installations électriques intérieures et des compteurs électriques ;
3. Établir des normes adaptées aux réalités nationales dans les différents sous secteurs de l'énergie.

Structures consultatives

Les structures consultatives existant dans le secteur énergétique malien, se limitent aux suivantes :

- le Comité National malien de la Commission Mondiale de l'Energie
- la Commission des Énergies Renouvelables
- le Comité de suivi du cadre stratégique du secteur de l'énergie

Il est recommandé de créer une **Commission Nationale de l'Energie** ainsi que des **Comités Techniques de Coordination et de Planification**. La **Commission Nationale de l'Energie** est une commission interministérielle placée sous la Présidence du Ministre en charge de l'Energie.

Politique Énergétique Nationale

Moyens de mise en œuvre

Moyens humains

La pleine atteinte des objectifs visés requiert la prise en compte d'une disponibilité judicieuse des ressources humaines. Il importe donc :

- De doter en personnel compétent et suffisant, les différentes structures exécutives et consultatives créées ;
- D'informer et d'éduquer adéquatement les acteurs et bénéficiaires du secteur énergétique

Pour ce faire, il est nécessaire d'établir un plan portant notamment sur :

1. le recrutement du personnel complémentaire pour assurer les effectifs cibles des cadres organiques de l'ensemble des structures exécutives ;
2. la formation et le perfectionnement périodique du personnel en matière d'ingénierie, de recherche-développement, de fabrication et d'entretien de systèmes énergétiques;
3. l'assistance technique principalement dans les domaines de la planification énergétique, l'audit énergétique, la recherche et l'exploitation pétrolière, l'électrification rurale et l'énergie domestique.

Politique Énergétique Nationale

Moyens de mise en œuvre

Moyens financiers et matériels

Les investissements requis étant énormes, la stratégie de financement s'articule autour de la mobilisation des ressources aussi bien nationales que de l'aide extérieure.

Dans cette optique, les mesures ci-après contribueront fortement à une prise en charge adéquate de la problématique du financement de la Politique Énergétique nationale :

1. Appel à l'aide extérieure bilatérale et multilatérale sous forme de subvention ou de prêts concessionnels;
2. Appel aux capitaux privés étrangers
3. Mobilisation et/ou réorientation vers le secteur énergétique de capitaux privés maliens actuellement tournés en majorité vers d'autres secteurs ;
4. Implication accrue des systèmes bancaires et financiers dans le financement de projets et programmes énergétiques
5. Création d'un Fonds National de l'Énergie

Politique Énergétique Nationale

Acteurs et leurs rôles (institutions, collectivités, entreprises, OP, Ongs, Gie, associations)

Projets et programmes indicatifs (coûts)

Suivi – évaluation (indicateurs, suivi politique, suivi technique, etc.)

Chronogramme de mise en œuvre des projets et programmes indicatifs de la Politique Énergétique (2006-2015)

Tableaux matriciels de suivi évaluation du développement des sous secteurs énergétiques

Politique Énergétique Nationale

PROJETS ET PROGRAMMES INDICATIFS DE LA POLITIQUE ENERGETIQUE NATIONALE

Pour l'atteinte des objectifs de la Politique Énergétique nationale, les projets et programmes prioritaires retenus ou envisagés sont les suivants :

1. Le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du secteur de l'Énergie ;
 2. La mise en place d'un système de planification énergétique performant ;
 3. Le développement de l'énergie domestique et l'électrification rurale ;
 4. La rationalisation de la production et de l'utilisation de l'énergie ;
 5. La promotion des Énergies alternatives aux combustibles traditionnels ;
 6. La constitution d'un stock national de sécurité pour les hydrocarbures ;
 7. L'amélioration du contrôle et du suivi des opérateurs ;
 8. Le développement du Réseau National Interconnecté ;
 9. Le développement de la desserte électrique des Centres Isolés ;
 10. L'interconnexion électrique avec les pays de la sous région ;
 11. Le développement des énergies renouvelables ;
 12. Le renforcement de l'infrastructure nationale de radioprotection ;
 13. La promotion de la recherche des hydrocarbures et des combustibles solides et gazeux.
-

MERCI DE VOTRE ATTENTION